



PARCOURS DE FORMATION CERTIFIANT

(en cours d'enregistrement au RS)

ENTREtenir ET DÉpanNER DES AIDES AUDITIVES

OBJECTIF GENERAL

Les opticiens travaillent de plus en plus en collaboration avec des audioprothésistes dans les magasins d'optique : ce sont deux activités connexes et complémentaires. Les clients demandent quotidiennement des conseils à leur opticien concernant l'entretien de leurs aides auditives. Les assistant(e)s en audioprothèse se retrouvent également confronté(e)s aux mêmes problématiques. Il est donc devenu indispensable de former les opticiens et les assistants en audioprothèse, afin qu'il puisse répondre à la clientèle pour effectuer des actions techniques qui complètent le travail de l'audioprothésiste.

Cette formation a été créée par des Audioprothésistes, Enseignant Universitaire des métiers de l'Optique et des Opticiens spécialisés. Elle permet d'offrir les connaissances de base en audioprothèse et d'acquérir les compétences techniques pour entretenir et dépanner des aides auditives.

CONTENU PEDAGOGIQUE

C1 - EXPERTISER DE FAÇON AUTONOME UNE AIDE AUDITIVE AFIN DE DIAGNOSTIQUER LA SOURCE DU DYSFONCTIONNEMENT.

- C1.1 - Tester le niveau de charge de la pile d'une aide auditive afin d'isoler tout autre type de panne
- C1.2 - Tester le son d'une aide auditive dans l'objectif d'identifier une défaillance de l'écouteur.
- C1.3 - Démonter une aide auditive afin d'identifier un excès d'humidité dans le tube, le coude et/ou l'écouteur.

C2 - EXECUTER LE NETTOYAGE D'UNE AIDE AUDITIVE DANS L'OBJECTIF DE RETABLIR SON BON FONCTIONNEMENT.

- C2.1 - Utiliser un bac à ultrason afin de nettoyer ou changer le filtre écouteur/tube d'une aide auditive.
- C2.2 - Utiliser une fraise afin de retirer et ajuster le tube d'une aide auditive.
- C2.3 - Changer le filtre écouteur d'une aide auditive afin de désobstruer la partie électronique.
- C2.3 - Nettoyer le coude ou le tube afin d'éliminer l'excès d'humidité.

C3 - CONSEILLER ET VENDRE LES PRODUITS D'ENTRETIEN ET CONSOMMABLES ADAPTES A CHAQUE TYPE D'AIDE AUDITIVE AFIN DE PERMETTRE A UN CLIENT D'ENTREtenir SON AIDE AUDITIVE EN AUTONOMIE

- C3.1 - Prendre en compte les problématiques du client afin de lui apporter un conseil adapté.
- C3.2 - Présenter les différentes techniques d'entretien de son aide auditive au client afin de lui permettre de gérer lui-même l'entretien de base.
- C3.3 - Vendre les consommables adaptés (piles, filtres écouteur) afin de permettre au client de traiter lui-même des dysfonctionnements de base.

SAS EASYOPTO

SIRET : 84358977100016

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76341010734 auprès du préfet de région Occitanie
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat